

Ville de LAON  
Hôtel de Ville  
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30**

**PRESIDENCE DE** ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

**PRESENTS ou REPRESENTES** ..... Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE – S.DUPONT – Y .BUFFET – C.MATHIEU – F.JOLY – S.ETIENNE-CHARLES – P.MOZIN – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D.VALISSANT – D.VALLIERE – D.PIERRE – A.M.SAUVEZ – F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSÉDRE – M-M.PASCUAL – H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) – H.DAUCHEZ – E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) – A.LEFEVRE – A.LEMARCIS – C.CHATELAIN – M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) – B.LEBEL – M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) – P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) – B.LAGNEAU – C.GUILLAUME – N.GIRARD - F.KARIMET – C.MEULLEMIESTRE – Y.RUDER – N.DRAGON

**ABSENT EXCUSE** ..... Nathalie DUSSART

**SECRETAIRE DE SEANCE** ..... Jean-Marie QUERE

**RAPPORTEUR** Sophie ETIENNE-CHARLES

- 15 -

**MAL – Programmation spectacles vivants et actions culturelles 2022  
Demande de subvention à la DRAC Hauts-de-France**

date de convocation  
au conseil municipal Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

En tant qu'établissement culturel phare du laonnois, la Maison des Arts et Loisirs mène tout au long de l'année des projets artistiques dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques, mais, également, de nombreuses actions culturelles en faveur des enfants et des jeunes.

La Maison des Arts et Loisirs accueille donc en ses murs tous types de projets, permettant une confrontation entre les différents courants, en privilégiant avant tout la découverte, l'émerveillement et le questionnement de notre société.

La saison culturelle de la ville se construit à partir d'un thème commun décliné au travers de plusieurs actions. Le thème de la saison occupe une place centrale dans la collaboration étroite qui se met en place avec les artistes en résidence ; il est également décliné de manière systématique dans les actions hors-les-murs, les partenariats et les interventions culturelles notamment avec le milieu scolaire.

Une attention particulière continue à être portée à la création dans le domaine du Jeune Public avec de nombreux spectacles à voir sur le temps scolaire et/ou en famille. L'accent est également mis sur la notion de mouvement au travers de la danse contemporaine et des arts du cirque et sur la place des musiques actuelles et de la chanson.

Les actions prévues sur la saison 2022-2023 (de façon non-exhaustive) seront :

- Accueils réguliers en résidences de compagnies de théâtre et de danse.
- Accueil de compagnies régionales avec la compagnie 2L, la collective Ces filles-là, la compagnie Mordre ta joue, la compagnie La Rousse.
- Accueil de jeunes compagnies en résidence de territoire avec la Compagnie Jours dansants.
- Soutien à la création par l'accueil de spectacles nouvellement créés et apport en coproduction pour *Zone Blanche* de la compagnie La Rouse, *Les culottées en baskets* de la compagnie Ces-filles là.
- Participation aux festivals *Kidanse*, *Le Grand Bain* en partenariat avec les Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux des Hauts-de-France l'Échangeur et le Gymnase afin de sensibiliser le public à la danse contemporaine.
- Poursuite des actions autour de l'éducation à l'image avec l'association Ciné-Jeune de l'Aisne.
- Pérennisation des liens avec le lycée Paul Claudel dans le cadre de la gestion de l'option « théâtre-expression dramatique ».
- Poursuite du partenariat avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), afin de proposer aux étudiants des parcours alliant sensibilisation, pratique et formation au théâtre et à la danse.
- Mise en avant des musiques actuelles et de la chanson, notamment avec la poursuite d'un partenariat avec le centre social Cap'No autour d'une soirée-concert mettant en avant la création régionale.
- Mise en avant des écritures théâtrales pour la jeunesse avec le prix Galoupiot et des partenariats avec l'Éducation Nationale et Canopé.

Pour le développement et la continuité des actions qu'elle mènera en 2022/2023, la ville de Laon souhaite solliciter l'aide financière du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, au titre des activités de la Maison des Arts et Loisirs.

**AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS DES FINANCES ET DES AFFAIRES CULTURELLES AYANT ETE ENTENDUES ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :**

**1. AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la DRAC Hauts-de-France, Ministère de la Culture, au titre de l'année 2022 une subvention globale de 83,000,00 euros répartie de la manière suivante :

- 65.000,00 euros pour les activités de programmation spectacle vivant
- 16.000,00 euros pour l'option théâtre-expression dramatique du lycée Paul Claudel
- 2.000,00 euros pour le partenariat avec l'INSPÉ

**2. INSCRIRE** ces subventions et les dépenses correspondantes au budget 2022 de la ville.

\*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE  
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE 29 SEP. 2022**  
**LE PRESIDENT DE SEANCE,**  
**Eric DELHAYE**



**LE 29 SEP. 2022**  
**LE SECRETAIRE DE SEANCE,**  
**Jean-Marie QUERE**